



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL

Municipalité d'Ogden

Une séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Ogden tenue exceptionnellement par conférence téléphonique, le 1 avril 2020, à 19 heures, conformément aux dispositions de l'Arrêté numéro 2020-04 et à laquelle ont pris part :

Messieurs les conseillers Michael Sudlow et Jean R. Roy et mesdames les conseillères Claudette Dupras, Marie-Andrée Courval, Lise Rousseau et Sylvie Lefebvre.

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Richard Violette. Madame Vickie Comeau, directrice générale et secrétaire-trésorière a également pris part à la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Richard Violette déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-04-062 Il est proposé par madame Claudette Dupras
appuyé par madame Marie-Andrée Courval
et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 mars 2020

2020-04-063 Il est proposé par madame Claudette Dupras
appuyé par madame Marie-Andrée Courval
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 mars 2020 tel que présenté.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS - REMIS

5. AFFAIRES PORTANT SUR LES SÉANCES ANTÉRIEURES

Il n'y a aucun sujet à traiter sous cette rubrique.

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

6.1 Dépôt du rapport d'urbanisme

La secrétaire d'assemblée dépose le rapport du département d'urbanisme pour le mois courant. Copie du rapport a été remise aux membres du conseil qui en prennent acte.

7. ENVIRONNEMENT & GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

7.1 Compte rendu de la réunion du comité consultatif en environnement

La directrice générale dépose le compte rendu de la réunion du comité consultatif en environnement tenue le 16 mars dernier.

7.2 Cogesaf

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu du Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (Cogesaf) le formulaire d'adhésion pour l'année 2020-2021;



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

CONSIDÉRANT QUE les frais d'adhésion sont de l'ordre de 75 \$;

CONSIDÉRANT QUE le Cogesaf demande l'autorisation pour publier le nom de la municipalité sur leur site Internet dans la section des *Membres du Cogesaf* et de créer un lien vers le site Internet de la municipalité dans la section *Bottin des membres* de son site Internet;

CONSIDÉRANT QUE le Cogesaf demande à ce qu'une personne du conseil soit désigné comme représentant habilité à siéger au Cogesaf;

2020-04-064 **Il est proposé par** monsieur Michael Sudlow
appuyé par madame Sylvie Lefebvre
et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité autorise le paiement de 75 \$ pour l'adhésion au Cogesaf.

QUE la municipalité autorise la publication de son nom sur le site Internet du Cogesaf et la création d'un lien vers le site Internet de la municipalité, tel que mentionné ci-haut.

QUE la municipalité confirme la désignation de monsieur Michael Sudlow comme représentant habilité à siéger au Cogesaf.

ADOPTÉE

7.3 Vente d'arbustes indigènes pour le reboisement des bandes riveraines

2020-04-065 **Il est proposé par** madame Marie-Andrée Courval
appuyé par monsieur Jean R. Roy
et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité d'Ogden participera à la vente d'arbustes destinés au reboisement des bandes riveraines organisée par la MRC de Memphrémagog en 2020.

QUE le prix facturé aux citoyens soit fixé selon les recommandations de la MRC.

QUE le conseil confirme son autorisation et confirme qu'un dépliant sera posté à tous les citoyens d'Ogden afin qu'ils puissent se prévaloir de cette offre.

ADOPTÉE

8. VOIRIE, TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

8.1 Modification à la résolution pour l'appel d'offres pour l'achat et l'épandage d'abat-poussière

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté la résolution no. 2020-03-041 demandant à la directrice générale d'émettre un appel d'offres pour environ 150,000 litres de chlorure de calcium 35%;

CONSIDÉRANT QUE le budget d'abat-poussière pour 2019 et 2020 avait été augmenté afin de pouvoir obtenir une plus grande quantité du produit, soit d'environ 175,000 litres;

2020-04-066 **Il est proposé par** madame Lise Rousseau
appuyé par monsieur Michael Sudlow
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil demande à la directrice générale de modifier la résolution no. 2020-03-041 pour l'abat-poussière et d'émettre un appel d'offres par voie d'invitation écrite pour la fourniture et l'épandage d'environ 175,000 litres de chlorure de calcium 35%, et que le prix soumis doit respecter le montant prévu au budget 2020.

ADOPTÉE



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

8.2 Appel d'offres pour le rechargement des chemins non-pavés

2020-04-067 Il est proposé par monsieur Jean R. Roy
appuyé par madame Lise Rousseau
et résolu à l'unanimité

DE demander à la directrice générale d'émettre un appel d'offres public pour le rechargement des chemins déterminés par le comité de voirie et qui seront détaillés dans le document d'appel d'offres, pour un total d'environ 8.6 kilomètres.

DE formuler l'appel d'offres de façon à obtenir un prix forfaitaire pour l'épandage de gravier sur une largeur de chemin de vingt et un (21) pieds avec bombement au centre du chemin de six (6) pouces d'épaisseur par rapport aux extrémités latérales, et que le prix soumis doit respecter le montant prévu au budget 2020.

ADOPTÉE

8.3 Niveleuse pour la saison 2020

CONSIDÉRANT QUE de par sa résolution 2020-03-042, le conseil a demandé d'obtenir au moins deux (2) prix par écrit pour le taux horaire pour niveleuse pour la saison 2020;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur en voirie a reçu des prix pour le taux horaire pour niveleuse pour la saison 2020, et que les prix varient entre 125\$ et 128\$ par heure;

2020-04-068 Il est proposé par monsieur Jean R. Roy
appuyé par madame Marie-Andrée Courval
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise l'inspecteur en voirie à utiliser une compagnie pour les travaux de nivelage de la municipalité pour la saison 2020, au taux horaire d'entre 125\$ et 128\$ par heure, taxes en sus, et pour un montant maximal de moins de 25,000\$, taxes en sus, par compagnie.

ADOPTÉE

8.4 Entretien des abords des chemins

2020-04-069 Il est proposé par madame Lise Rousseau
appuyé par monsieur Michael Sudlow
et résolu à l'unanimité

QUE l'inspecteur de la voirie soit autorisé à embaucher les services de Transporteurs Sherbrooke Unifié Inc. - Claude Montminy pour faire couper l'herbe aux abords des chemins, au taux de 150.00\$ de l'heure taxes en sus.

ADOPTÉE

9. FINANCES

9.1 Liste des comptes payés

La secrétaire d'assemblée dépose la liste des comptes payés pendant le mois, conforme au règlement 2013-06 (dépenses incompressibles, incluant les salaires) et des comptes approuvés par résolution du conseil (dépenses autorisées). Copie de cette liste a été distribuée aux membres du conseil et est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

CONSIDÉRANT QUE le total des dépenses incompressibles et approuvées s'élève à 16,084.43\$ et les salaires s'élèvent à 8,501.73\$. Le total des dépenses payées pendant le mois s'élève donc à 24,586.16\$.



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

2020-04-070 Il est proposé par madame Lise Rousseau
appuyé par madame Marie-Andrée Courval
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil approuve la liste des comptes payés pendant le mois dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

9.2 Listes des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE le total des comptes à payer pour le mois courant est de 29,615.05\$;

2020-04-071 Il est proposé par madame Claudette Dupras
appuyé par monsieur Michael Sudlow
et résolu à l'unanimité

QUE la liste des comptes à payer au 1 avril dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante, soit approuvée et que la directrice générale et secrétaire-trésorière en effectue le paiement.

ADOPTÉE

9.3 Rémunération des élus pour le 1^e trimestre

2020-04-072 Il est proposé par monsieur Jean R. Roy
appuyé par madame Lise Rousseau
et résolu à l'unanimité

QUE le paiement de la rémunération des membres du conseil soit autorisé pour le 1^e trimestre, tel que prescrit par le règlement n° 2019.02 concernant le traitement du maire et des conseillers de la municipalité d'Ogden.

ADOPTÉE

9.4 Modification du taux d'intérêt pour les taxes impayées

CONSIDÉRANT QUE le Règlement no. 2020.01 concernant le taux de taxation, les tarifs et les conditions de perception pour l'exercice financier 2020 prévoit que le taux d'intérêt est fixé à 15% par année pour tout montant échu;

CONSIDÉRANT QUE l'article 981 du Code municipal du Québec permet au conseil de fixer un taux d'intérêt autre par résolution;

CONSIDÉRANT les circonstances exceptionnelles liées au COVID-19, la municipalité d'Ogden désire alléger le fardeau fiscal pour ses contribuables en diminuant le taux d'intérêt;

2020-04-073 Il est proposé par madame Lise Rousseau
appuyé par madame Marie-Andrée Courval
et résolu à l'unanimité

QUE le taux d'intérêt sur toutes taxes exigibles pour l'année courante et impayées à ce jour soit de 0 % par an.

QUE ce taux soit maintenu jusqu'au 31 mai 2020.

ADOPTÉE



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

10. ADMINISTRATION

10.1 Entretien du parterre à l'hôtel de ville

2020-04-074 Il est proposé par monsieur Jean R. Roy
appuyé par madame Sylvie Lefebvre
et résolu à l'unanimité

QUE monsieur Andrew Bryant soit embauché pour faire la tonte du gazon à l'hôtel de ville pour la saison estivale 2020.

QUE la Municipalité paiera 50\$ par tonte à M. Bryant pour ses services, taxes incluses, à condition qu'il fournisse son propre équipement et l'essence nécessaire à son fonctionnement, et que le travail soit bien fait.

ADOPTÉE

10.2 Page municipale dans Bottin de Stanstead 2020

2020-04-075 Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre
appuyé par madame Claudette Dupras
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise la directrice générale à placer une page d'information pour la municipalité d'Ogden dans le Bottin de Stanstead 2020, au coût de 150\$.

ADOPTÉE

10.3 Congrès ADMQ 2020 pour la directrice générale

CONSIDÉRANT QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) organise le congrès ADMQ offrant trois (3) jours d'ateliers et de conférences pour les directeurs municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le but de ce congrès est d'offrir de la formation aux directeurs municipaux et l'opportunité d'interagir avec les autres directeurs des différents coins de la province;

CONSIDÉRANT QUE ce congrès se tiendra à Québec les 17, 18 et 19 juin 2020 et que le coût pour assister à ce congrès est de 555\$ pour les membres de l'ADMQ si l'inscription est faite avant le 30 avril 2020;

2020-04-076 Il est proposé par madame Marie-Andrée Courval
appuyé par madame Lise Rousseau
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise la directrice générale, Mme Vickie Comeau, à participer à ce congrès.

QUE le conseil autorise les frais d'inscription au montant de 555\$ ainsi que les frais de représentation (frais de déplacement et chambre d'hôtel) encourus pour assister à ce congrès, ces derniers étant remboursables sur présentation de facture.

ADOPTÉE

10.4 Achat d'une banque d'heures d'Infotech

2020-04-077 Il est proposé par monsieur Michael Sudlow
appuyé par madame Sylvie Lefebvre
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise la directrice générale à faire l'achat d'une banque de 26 heures chez Infotech moyennant une dépense de 1,960\$, taxes en sus.

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer l'addenda au contrat de service pour l'achat de la banque d'heures.

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAL

Municipalité d'Ogden

10.5 Appui à la demande de subvention du Cercle de Fermières Stanstead pour l'achat d'un métier à tisser dans le cadre du programme « Nouveaux Horizons pour les aînés »

CONSIDÉRANT QUE le Cercle de Fermières Stanstead a une demande de subvention à présenter dans le cadre du programme « Nouveaux Horizons pour les aînés »;

CONSIDÉRANT QUE la demande de subvention vise l'achat d'un métier à tisser;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Ogden reconnaît l'implication bénévole des membres du Cercles de Fermières auprès de sa population, notamment par ses activités suivantes :

- atelier arts textiles à l'école Jardins-des-Frontières pour les enfants de 3^{ième} à 6^{ième} année (2019-2020 : atelier de macramé);
- atelier gratuit pour la population de Stanstead et environs en collaboration avec le Musée Colby-Curtis (2019-2020 : atelier de tricot);
- exposition locale annuelle d'arts textiles permettant de financer une partie des œuvres caritatives et humanitaires supportées par le Cercle, soient OLO, PREMA-QUÉBEC, MIRA (2020- exposition prévu pour le 18 avril 2020);
- participation active aux Journées de la Culture depuis sa création :
2017 : exposition sur les courtpointes en collaboration avec le Musée Colby-Curtis
2018 : exposition à partir des mots broder, tisser, tricoter
2019 : exposition sur la laine du pays;
- levée de fonds pour la Fondation OLO (Œufs, Lait, Oranges) où l'argent amassé est remis **localement** par le CLSC aux femmes enceintes admissibles afin de donner une chance égale aux familles de mettre au monde des bébés en santé et d'acquérir de saines habitudes alimentaires tôt dans la vie;
- tricot de manchons remis aux personnes âgées du Manoir de Stanstead et de la Maison d'Accueil Stevens;
- autres activités : tricots de bonnets pour bébés naissants, bénévoles au brunch et dîner communautaire, bénévoles pour la campagne du Pain Partagé, etc.;

CONSIDÉRANT QUE le Cercle de Fermières Stanstead existe depuis plus de 75 ans et souhaite continuer ses activités encore longtemps et que l'acquisition d'un autre métier à tisser serait impossible sans l'aide de subvention;

2020-04-078 Il est proposé par madame Claudette Dupras
appuyé par madame Lise Rousseau
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de la Municipalité d'Ogden appuie la demande de subvention du Cercle de Fermières Stanstead pour l'achat d'un métier à tisser dans le cadre du programme « Nouveaux Horizons pour les aînés » et demande à la directrice générale d'envoyer une lettre d'appui à cet effet.

ADOPTÉE

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 Nomination des patrouilleurs nautiques

CONSIDÉRANT que la MRC de Memphrémagog et la municipalité d'Ogden ont convenu d'une entente intermunicipale relative à la patrouille nautique sur le lac Memphrémagog;

CONSIDÉRANT que les patrouilleurs nautiques, William Massé, Félix Cournoyer, Mélodie Dugrenier, Sarah Janelle, Jérémie Desautels et Paige Lavoie, sont embauchés pour la saison 2020 pour assurer notamment :

- l'application des ententes de délégation de compétence et des ententes de services avec la MRC de Memphrémagog, sur le lac Memphrémagog;



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

- l'application des règlements édictés en conformité avec la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*;
- l'application, entre autres et non limitativement, des règlements suivants, à savoir :
 - *Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments*
 - *Règlement sur les petits bâtiments*
 - *Règlement sur la compétence des conducteurs d'embarcations de plaisance*
 - *Règlement sur les bouées privées*
 - *Règlement sur la protection des eaux contre les rejets des embarcations de plaisance (Loi sur la qualité de l'environnement)*
 - *Règlement concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes*

CONSIDÉRANT que chacune des municipalités riveraines doit nommer les patrouilleurs nautiques à titre d'inspecteurs municipaux, par résolution, aux fins d'application des règlements cités;

2020-04-079 Il est proposé par monsieur Jean R. Roy
appuyé par madame Marie-Andrée Courval
et résolu à l'unanimité

QUE les patrouilleurs nautiques, William Massé, Félix Cournoyer, Mélodie Dugrenier, Sarah Janelle, Jérémie Desautels et Paige Lavoie, soient nommés inspecteurs municipaux, aux fins d'application des règlements énumérés ci-dessus, pour la période du 1^{er} mai au 31 octobre 2020.

ADOPTÉE

11.2 Nomination des préposés à l'émission des certificats d'usager et de lavage

CONSIDÉRANT QUE le règlement municipal no. 2014-09 concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes prévoit la nomination, par voie de résolution, de préposés à son application;

2020-04-080 Il est proposé par monsieur Michael Sudlow
appuyé par madame Sylvie Lefebvre
et résolu à l'unanimité

QU'Ann-Marie Galvin, Vickie Comeau, Camille Gagnon-Tremblay et les préposés responsables du Quai de Cedarville soient nommés au titre de préposés à l'émission des certificats d'usager.

QUE les personnes engagées comme préposés responsables du Quai de Cedarville soient nommées au titre de préposés à l'émission des certificats de lavage d'embarcation.

QUE la patrouille nautique de la MRC soit chargée de l'application du règlement no. 2014-09.

QUE le Quai de Cedarville soit reconnu comme poste de lavage sur le territoire.

ADOPTÉE

11.3 Cours de Zumba au lac

CONSIDÉRANT QUE le Comité de loisirs d'Ogden cherche à organiser des activités qui pourront rassembler les gens sur le territoire d'Ogden;

CONSIDÉRANT QUE l'activité de zumba au lac Memphrémagog aura lieu une fois par semaine au mois de juillet 2020, donc quatre (4) soirées en total, au Parc Weir, et que ce dernier a déjà donné son accord;

CONSIDÉRANT QUE cette activité sera offerte gratuitement aux gens et que le prix chargé par l'instructeur de zumba est de 100\$ par soirée;

2020-04-081 Il est proposé par madame Claudette Dupras
appuyé par madame Marie-Andrée Courval
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise la dépense de 100\$ par soirée, donc un montant maximal de 400\$, pour l'instructeur qui donnera les cours de zumba au lac en juillet 2020.

ADOPTÉE



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

11.4 Cours de yoga au lac

CONSIDÉRANT QUE le Comité de loisirs d'Ogden cherche à organiser des activités qui pourront rassembler les gens sur le territoire d'Ogden;

CONSIDÉRANT QUE l'activité de yoga au lac Memphrémagog aura lieu une fois par semaine durant l'été 2020, donc huit (8) fois en total, au Parc Weir, et que ce dernier a déjà donné son accord;

CONSIDÉRANT QUE cette activité sera offerte gratuitement aux gens et que le prix chargé par l'instructeur de yoga est de 900\$ pour l'été;

2020-04-082 **Il est proposé par** madame Claudette Dupras
appuyé par madame Marie-Andrée Courval
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise la dépense maximale de 900\$ pour l'instructeur qui donnera les cours de yoga au lac durant l'été 2020.

ADOPTÉE

12. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Il n'y a aucun sujet à traiter sous cette rubrique.

13. RÈGLEMENTS ET POLITIQUES INTERNES

13.1 Assemblée de consultation et adoption - Règlement n° 2020.02 modifiant le règlement de zonage 2000-03 - REMIS

14. RAPPORT DU MAIRE ET RAPPORT DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

14.1 Divers dossiers

Aucun sujet n'a été mentionné.

14.2 Divers dossiers de la MRC de Memphrémagog

Le maire a mentionné que la rencontre des maires de la MRC s'est fait par appel conférence et que ça s'est très bien passé.

15. LISTE DE CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pendant le mois a été déposée et est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS - REMIS

2020-04-083 **17. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La conseillère madame Lise Rousseau propose la levée de la séance, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités. Il est 19 heures 15 minutes.

Richard Violette
Maire

Vickie Comeau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Richard Violette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.